



MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



Paris, le 7 mars 2018
N°1076

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement et les opérateurs publics concrétisent leurs engagements au service des 136 Territoires d'industrie

A l'occasion de la 1^{ère} Assemblée générale des Territoires d'industrie qui s'est tenue à Lyon, **Jacqueline Gourault**, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, ont signé 4 conventions de mobilisation avec la Banque des Territoires, Bpifrance, Business France et Pôle Emploi.

Ces conventions de mobilisation déclinent les engagements du Premier ministre énoncés lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre.

Plusieurs engagements concrets ont été pris à cette occasion par l'Etat et les opérateurs publics pour accélérer la réalisation des projets, attendue des industriels et des territoires.

A titre d'exemple :

- la Banque des territoires prévoit ainsi une enveloppe d'un montant d'environ **100 M€ par an d'ici à 2022 pour investir sur fonds propres dans les projets des territoires d'industrie**, notamment sur les enjeux majeurs du foncier et de l'immobilier industriel, la reconversion des friches, le numérique, l'écologie industrielle, les transports et la mobilité etc. Cela s'accompagnera d'une **enveloppe d'ingénierie pour accompagner les territoires** ;



- pour renforcer l'attractivité des Territoires d'industrie à l'international, **Business France mettra en place un « Coach international » Team France Export référent pour chaque Territoire d'industrie. Il accompagnera également chaque année une vingtaine de Territoires prioritaires les plus en difficulté, dont 5 de manière renforcée**, dans la réalisation de leur stratégie d'attractivité et la prospection des investisseurs ;
- face au défi du recrutement dans les entreprises industrielles, essentiel pour accompagner leur développement, Pôle emploi poursuit et renforce sa mobilisation pour identifier des solutions aux besoins en compétences des Territoires d'industrie. Ainsi, dès l'été, le nouvel outil de datavisualisation Formadiag, outil de diagnostic territorial des besoins de formation, permettra de disposer des données de chaque Territoire d'industrie. **Chaque Territoire d'industrie bénéficiera également d'un unique conseiller référent qui coordonnera les interventions des agences Pôle emploi concernées.** En particulier, les conseillers entreprises renforceront leur expertise pour promouvoir les évolutions des métiers de l'industrie et changer les représentations ;
- enfin, Bpifrance favorisera l'accès des entreprises des Territoires d'industrie aux dispositifs de financement et d'accompagnement déployés par la banque, notamment aux accélérateurs. **Bpifrance s'engagera fortement dans l'expérimentation du volontariat territorial en entreprise (VTE)** qui permettra de faciliter le recrutement de jeunes diplômés des écoles de commerce et d'ingénieurs dans les PME et ETI des Territoires d'industrie.

Dans un objectif de simplification, les opérateurs désigneront également 1 référent unique pour chaque Territoire d'industrie.

Cette offre de services de l'Etat et des opérateurs publics sera mise à disposition des Régions, en charge du pilotage de la démarche au niveau régional, et des 136 Territoires d'industrie.

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Jacqueline Gourault : 01 44 49 89 06 - communication.ig@cohesion-territoires.gouv.fr

Business France : cynthia.ods@businessfrance.fr

Banque des Territoires : Alexis Nugues 06 81 55 59 24 alexis.nugues@caissedesdepots.fr

Bpifrance : nathalie.police@bpifrance.fr

Pôle emploi : pascale.barillot@pole-emploi.fr